

**COMMUNE DE
RAEDERSHEIM**

République Française
Liberté, égalité, fraternité

Arrondissement de Guebwiller

Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Guebwiller
Nombre de Conseillers élus : **15**
Conseillers en fonction : **15**
Conseillers présents : **11**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RAEDERSHEIM
SEANCE DU 4 JUILLET 2011**

L'an deux mille onze, le quatre juillet, à vingt heures quinze,

Le CONSEIL MUNICIPAL de RAEDERSHEIM était assemblé en séance ordinaire après convocation légale en date du 28 juin 2011 et en nombre valable, sous la présidence de Monsieur **Jean-Marie REYMANN, Maire.**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h15. Il souhaite la bienvenue à l'auditeur et à l'ensemble du Conseil municipal. Monsieur le Maire communique l'ordre du jour.

PRESENTS :

MM. Jean-Paul **BEREUTER**, Alphonse **DUBICH**, Adjoints.

Mmes Christiane **EHRET**, Marie-Paule **THOMAS**, Madeleine **WIEST**, Christine **SCHMUCK**,
et MM. Jean-Claude **BOETSCH**, Sylvain **DESSENNE**, Gilbert **WEISSER**, Jean-Pierre
PELTIER Conseillers Municipaux.

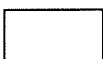
ABSENTS EXCUSES:

Monsieur Gérard **CLADE**, qui a donné procuration à Madame Christiane **EHRET**.

Monsieur Yves **LECONTE**, qui a donné procuration à Monsieur Jean-Marie **REYMANN**.

Madame Marie-Josée **METHENIER**, qui a donné procuration à Madame Christine **SCHMUCK**.

Monsieur Jean-Michel **BEDOUET**, qui a donné procuration à Monsieur Sylvain **DESSENNE**.



SECRETAIRE DE SEANCE:

Madame Marion PERETTI est désignée comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal en date du 16 juin 2011.
2. Extension et rénovation du Club House de football : décision de poursuivre et avenant n°1.
3. Schéma Départemental de Coopération Intercommunale pour l'arrondissement de Guebwiller.
4. Opération groupée de diagnostics de l'éclairage public.
5. Souscription d'un emprunt.
6. Divers :
 - Quête pour le cancer
 - Rapport annuel du service de l'eau
 - Manifestations sportives

1. Approbation du Procès-Verbal en date du 16 juin 2011

Le compte-rendu de la séance du 16 juin 2011 a été adressé aux membres du Conseil municipal dans le délai requis. Il est adopté à l'unanimité.

**2. Extension et rénovation du Clubhouse :
Décision de poursuivre « Lot 1 » et Avenant n° 1 « Lot 2 »**

Dans le cadre de l'exécution du marché public n°01/2010 pour la rénovation et l'extension du clubhouse de football, il est nécessaire de procéder à l'établissement d'une décision de poursuivre pour le lot n° 1 « Démolition – Terrassement » et d'avoir recours à un avenant pour le lot n° 2 « Gros-Œuvre ».

La décision de poursuivre a pour objet d'approuver la création de dépenses nouvelles et d'autoriser l'entreprise titulaire du lot concerné à poursuivre les travaux au-delà du prix du marché dans la mesure où les volumes de terre à évacuer et de remblai tout venant pour l'accès au chantier sont plus importants que ceux prévus initialement. Le coût total de la prestation au-delà du montant du marché est fixé à 4 200 € H.T. Le montant du contrat est donc porté à 13 286 € H.T.

L'avenant a pour objet la prise en compte de travaux complémentaires suite à l'évolution de la réglementation pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite depuis l'approbation du permis de construire, il est désormais nécessaire d'ajouter un garde-corps le long de la rampe d'accès PMR, un dispositif chasse-roue et une main courante sur un muret afin de prévenir les risques de chute. Le montant total de l'avenant au contrat est fixé à 4 400 € H.T.



Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 4 procurations) :**

- d'approuver la décision de poursuivre pour le lot n° 1 « Démolition – Terrassement ».
- d'approuver l'avenant n° 1 au lot n° 2 « Gros-Œuvre ».
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents y afférents.

3. Schéma Départemental de Coopération Intercommunale pour l'arrondissement de Guebwiller

Le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) pour le département du Haut-Rhin a été publié le 2 mai 2011 puis notifié à l'ensemble des collectivités territoriales afin qu'elles émettent un avis. A défaut de délibération dans les trois mois à compter de cette notification, l'avis est réputé favorable. Le SDCI pour l'arrondissement de Guebwiller a été présenté par Monsieur le Maire aux membres du Conseil Municipal au cours d'une réunion des commissions réunies le lundi 27 juin 2011.

Il est précisé que le projet fait apparaître les points suivants :

- la proposition n°10 du projet de SDCI prévoit la fusion du Syndicat Intercommunal du Firstplan (comprenant les communes de Merxheim, Osenbach et Soultzmatt) avec le Syndicat Mixte des Employeurs Forestiers de Colmar. Dans la mesure où la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) exerce la compétence « gestion du personnel forestier » et que le projet prévoit l'intégration de Merxheim et sa fusion avec la Communauté de Communes de la Vallée Noble (CCVN) réduite à Osenbach et Soultzmatt, il conviendrait de retirer ces communes de la proposition n°10 précitée.
- la proposition n°11 prévoit l'extension de la CCRG à la Commune de Merxheim. La Commune de Merxheim a déjà délibéré en ce sens.
- la proposition n°13 prévoit la fusion de la CCRG avec la Communauté de Communes de la Vallée Noble (CCVN) réduite à Osenbach et Soultzmatt.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 4 procurations)** d'émettre un avis favorable à l'adhésion de la Commune de Merxheim à la CCRG.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à 8 voix pour (dont 4 procurations) et 2 abstentions** d'émettre un avis favorable au projet de SDCI pour l'arrondissement de Guebwiller en ce qui concerne les communes de Soultzmatt/Wintzfelden et Osenbach.

4. Opération groupée de diagnostics de l'éclairage public

Dans le cadre du Plan Climat, le Syndicat Mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon a initié une opération groupée de diagnostics de l'éclairage public pour les communes du Pays.



Cette opération vise à :

- réaliser un inventaire technique de l'existant
- réaliser un inventaire financier de l'existant
- élaborer un schéma directeur de rénovation chiffré en coût global (investissement + fonctionnement + économies énergétiques)
- réaliser un comparatif des avantages techniques et/ou financiers en regard de la situation actuelle

Le diagnostic de l'éclairage public sera mené, par un cabinet d'étude spécialisé, sur la base d'une analyse des foyers lumineux existants. Cette étude ne concerne donc pas l'éclairage de voies nouvelles ou projetées.

Le coût estimé de l'audit est de 20€ HT par foyer lumineux (*source VIALIS*). L'ADEME Alsace subventionne le diagnostic à hauteur de 50%, plafonné à 75 000 € et avec un maximum d'aide fixé à :

- 17 € / point lumineux si le nombre de points lumineux est compris entre 1 et 200
- 14 € / point lumineux si le nombre de points lumineux est compris entre 201 et 1000

Un groupement de commandes pourrait ainsi être créé conformément à l'article 8 du Code des Marchés Publics, entre les collectivités volontaires.

Il est proposé de désigner le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon comme coordonnateur du groupement. A ce titre, il sera chargé de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection du prestataire qui sera retenu.

La commune, quant à elle, s'engage à assurer la bonne exécution du marché.

Un projet de convention constitutif du groupement, qui définit les modalités de fonctionnement du groupement et les implications de chaque membre, a été rédigé.

Cette opération de diagnostic de l'éclairage public s'inscrit dans la démarche de « Plan Climat » menée par le Syndicat Mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, et constitue un engagement de la commune en faveur du Plan Climat.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 4 procurations) :**

- de ne pas réaliser de diagnostic de l'éclairage public sur la commune,
- de ne pas adhérer au groupement de commandes pour la réalisation d'un diagnostic de l'éclairage public.

5. Souscription d'un emprunt

Lors du vote du budget primitif 2011 de la Commune, il avait été inscrit un emprunt de 330 000 € pour financer les travaux d'investissement.

Monsieur le Maire explique que la souscription de cet emprunt est devenue nécessaire pour permettre d'assurer la faisabilité des projets prévus pour l'année 2011 dans le cadre du Budget 2011.

La Commission des finances s'est réunie le jeudi 30 juin 2011 et a évalué les besoins financiers de la commune à 200 000 €, dans la mesure où le projet d'aménagement de la rue d'Issenheim est reporté à 2012.

Monsieur le Maire présente les différentes offres de prêts.



	DEXIA	CREDIT MUTUEL
Montant	200 000,00 €	200 000,00 €
Durée	15 ans	15 ans
Taux fixe	4,47%	4,20%
Annuités	18 584,37 €	18 240,69 €

	CREDIT AGRICOLE	CREDIT MUTUEL
Montant	200 000,00 €	200 000,00 €
Durée	20 ans	20 ans
Taux fixe	5,74%	4,30%
Annuités	17 070,68 €	15 109,93 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 4 procurations) :

- de réaliser un emprunt auprès du Crédit Mutuel :
 - Montant : 200 000€
 - Durée : 15 ans
 - Taux : 4,20 % (fixe)
 - Remboursement : annuités constantes en intérêts et capital
- de s'engager, pendant toute la durée du prêt à créer et à mettre en recouvrement, en tant que besoin, les contributions directes nécessaires pour assurer le paiement des échéances et à inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales du contrat de prêt.

6. Divers

Quête pour le cancer :

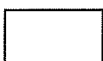
Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la quête réalisée au profit de la Ligue contre le cancer a permis de rassembler et de reverser au comité Départemental du Haut-Rhin la somme de 3 596.50 €.

Rapport annuel du service de l'eau :

Monsieur le Maire présente le rapport annuel du service de l'eau établi par la SOGEST.

Manifestations :

Samedi 10 septembre : 3^{ème} étape du Régio Tour
 24 et 25 septembre : Portes ouvertes du Régiment de marche du Tchad à Meyenheim.
 Dimanche 25 septembre : 10^{ème} édition des Motovirades
 Samedi 1^{er} octobre : Rallye de France – Alsace



Madame Marie-Paule THOMAS a participé à une rencontre sur les problématiques de la santé mentale dans le département. Il en ressort qu'à moyen terme, 20 à 30 % des familles haut-rhinoises seront confrontées à un problème psychiatrique qui touchera un membre de leur entourage. Les malades étant hospitalisés selon leur situation géographique, le problème de capacité d'accueil des établissements spécialisés et le manque de lits est au cœur du débat.

Par ailleurs, la prise en charge des patients est très lourde, les collectivités locales travaillent en collaboration avec des associations d'aide aux malades afin de les suivre et de les aider face aux difficultés du quotidien et à la maladie.

Enfin, l'OMS prévoit la création de conseils locaux de santé mentale qui permettraient d'organiser des débats, d'assurer un lien entre l'hôpital et le monde extérieur et de soutenir les patients.

Mesdames Madeleine WIEST et Christiane EHRET qui ont organisé une fête des voisins le dimanche 3 juillet, sont très satisfaites de cette journée d'échange privilégié et encouragent les habitants à entreprendre une démarche similaire.

Madame Christine SCHMUCK a assisté à une réunion à la MJC de Bollwiller et informe le conseil municipal que de nombreux dysfonctionnements apparaissent dans l'organisation des activités d'été. Il en ressort notamment que sur 71 stages proposés, 26 ont dû être annulés faute de participants alors que d'autres n'ont pas pu accueillir tous les inscrits. Une nouvelle réflexion visant à améliorer l'organisation des inscriptions et à revoir les moyens de communication sera menée d'ici le mois d'octobre.

Monsieur Sylvain DESSENNE souhaite saluer le dévouement des parents d'élèves et des bénévoles qui participent activement à la vie des écoles du village en organisant des activités ludiques ou éducatives avec les élèves à l'image du jeu de piste proposé aux élèves fin juin par Madame Madeleine WIEST aidée de nombreux parents qui a remporté un franc succès auprès des enfants.

Madame Christine SCHMUCK collaborera avec la directrice de l'école maternelle dès la rentrée prochaine autour d'un projet lecture avec les élèves de grande section sur le thème « Le printemps des poètes », cet atelier aura pour but d'éveiller les enfants au goût de la lecture et aura lieu une fois par mois.

Monsieur Jean-Claude BOETSCH fait part du flou qui règne autour de la nouvelle redevance incitative des ordures ménagères. Les habitants ne sont pas informés des changements qui peuvent survenir et ce manque d'information génère des inquiétudes justifiées. **Monsieur le Maire** propose que les services de la mairie rédigent un récapitulatif sur le fonctionnement et les points clés de la redevance qui sera distribué aux habitants.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h40.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Raedersheim, le 4 juillet 2011.

Le Maire

Jean-Marie REYMANN

